

Baromètre de l'opinion des Français sur la concertation locale et la prise de décision publique. Vague 2

Sondage Harris Interactive / ResPublica

Enquête réalisée en ligne du 25 juillet au 1^{er} août et du 8 au 15 août 2012. Échantillon de 1314 personnes représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus résidant dans une commune d'au moins 3500 habitants, à partir de l'access panel Harris Interactive. Méthode des quotas et redressement appliquée aux variables suivantes : sexe, âge, catégorie socioprofessionnelle et région de l'interviewé(e).

Harris Interactive et ResPublica se sont associés pour mettre en place **un baromètre annuel de l'opinion des Français sur la concertation locale et les processus de décision publique**. Ce baromètre a pour objectif d'appréhender l'image que les Français résidant dans une commune d'au moins 3500 habitants¹ ont de la « démocratie participative » ou « concertation citoyenne », et de suivre dans le temps leurs opinions ainsi que leur propension à participer à ce type de démarches. Ce baromètre a vocation plus précisément à :

- Mesurer et suivre dans le temps **la connaissance des Français des démarches de concertation locale** ;
- D'appréhender au fil du temps **leurs opinions à l'égard de ces démarches** ;
- D'identifier **les leviers et les freins** au développement de la démocratie participative ;
- De cerner **les attentes** à l'égard des municipalités à ce sujet.

Ce document présente les enseignements de la **deuxième édition de ce baromètre**. Cette vague d'enquête reprend non seulement **les principales interrogations de la première mesure** afin d'identifier d'éventuelles évolutions mais comporte également **un volet supplémentaire investiguant plus précisément l'attrait envers la concertation au sujet des dépenses publiques et des budgets participatifs**. Elle intègre de plus quelques questions portant sur **la concertation au niveau national**.

¹ Dans la suite de cette note, et dans un souci de simplification de lecture, le terme Français renverra aux Français résidant dans une commune de plus de 3500 habitants.

Cette deuxième édition s'est en effet déroulée dans un **contexte de crispation forte sur les déficits publics et les équilibres budgétaires** (la lutte contre les déficits et la dette étant apparue comme le deuxième thème le plus important aux yeux des électeurs dans leur vote pour l'élection présidentielle de 2012²) et **quelques mois à peine après l'élection de François Hollande** en tant que Président de la République. Or, le nouveau Président et le gouvernement de Jean-Marc Ayrault ont fait part de leur **volonté de favoriser la concertation** sur un grand nombre de sujets, notamment à travers une grande « conférence sociale » sur l'emploi, les salaires, la formation, les conditions de travail et les retraites ou encore un grand « débat sur l'école ». Les enquêtes menées jusqu'ici par Harris Interactive ont permis de mettre en lumière que cette volonté de concertation rencontrait un écho favorable au sein de la population française. En effet, **le jour du second tour de l'élection présidentielle, deux Français sur trois**³ déclaraient souhaiter que le gouvernement consulte les partenaires sociaux avant de mettre en place des réformes, même si cela devait prendre plus de temps, quand seulement un Français sur trois attendait avant tout du gouvernement des réformes rapides, quitte à ne pas consulter au préalable les partenaires sociaux. Et une majorité d'entre eux considérait positivement le principe de la conférence sociale, 92%⁴ déclarant en effet que l'initiative de réunir en ce début de mandat gouvernement et syndicats leur apparaissait positivement (48% très bonne chose et 44% assez bonne chose). Si l'attitude ouverte à la concertation du gouvernement suscite l'assentiment de la majorité de la population, cela entraîne-t-il des répercussions sur les résultats de notre étude portant principalement sur la concertation au niveau local ?

² Enquête Harris Interactive / Viadeo pour M6 réalisée en ligne dimanche 22 avril 2012 en journée. Echantillon de 2935 inscrits sur les listes électorales, issu d'un échantillon représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus, à partir de l'access panel Harris Interactive : http://www.harrisinteractive.fr/news/2012/Results_HIFR_Jourduvote_22042012.pdf

³ Enquête Harris Interactive / Viadeo pour M6 réalisée en ligne dimanche 6 mai 2012 en journée. Echantillon représentatif de 2597 personnes inscrites sur les listes électorales, issu d'un échantillon de 2913 individus représentatifs de la population française âgée de 18 ans et plus, à partir de l'access panel Harris Interactive : www.harrisinteractive.fr/news/2012/Results_HIFR_Jourduvote_06052012.pdf

⁴ Enquête Harris Interactive / Viadeo pour l'Humanité réalisée par Internet du 24 au 26 mai 2012. Echantillon de 924 individus représentatifs de la population française âgée de 18 ans et plus, à partir de l'access panel Harris Interactive : <http://www.harrisinteractive.fr/news/2012/29052012.asp>

Quels sont **les principaux enseignements** de cette deuxième vague de ce baromètre ?

- En dépit de la promotion de la concertation par le nouveau gouvernement en ce début de mandat, **les termes de « démocratie participative » ou de « concertation » restent inconnus ou méconnus par une majorité de Français**. Seuls 31% indiquent bien voir ce qu'ils recouvrent et peu sont capables d'en donner spontanément une définition claire.
- Une fois défini, **le principe de la démocratie participative ou concertation suscite l'adhésion des Français** : le fait d'associer les citoyens à la vie locale et aux prises de décision rencontre en effet l'assentiment d'une large majorité d'entre eux, qui y voient l'occasion de rendre plus transparente et efficace l'action publique. **Le fait de mener des démarches de concertation semble d'ailleurs renforcer la confiance dans les élus**, 80% estimant qu'un édile qui met en place de telles démarches leur inspire confiance.
- Mais **nombreux estiment que le principe de la concertation est souvent dévoyé**, celle-ci ayant pour effet de « faire croire qu'on écoute les citoyens tout en décidant sans eux ». Ce sentiment que **les décisions sont déjà actées** et que la concertation est plus du ressort de la communication qu'un véritable appel à contribution existe à la fois chez les participants aux démarches de concertation locales (près de six sur dix ayant eu le sentiment que les décisions étaient prises avant les réunions auxquelles ils ont assistés et estimant que la concertation n'a pas eu d'impact) et chez les non-participants, qui justifient ainsi leur absence. Notons que les participants indiquent d'ailleurs avant tout s'être rendus à la réunion pour avoir de l'information et moins pour participer à la réflexion, ce qui les rend **mitigés sur l'utilité de telles démarches et leur capacité à impliquer davantage les citoyens dans la vie de leur territoire**.
- **Un peu moins d'un tiers des répondants déclare savoir que leur commune a déjà mis en place une action de concertation** (à travers des ateliers-débats, des réunions, etc.) **et un peu moins d'un quart avoir déjà participé à une telle démarche**. Ces chiffres sont en légère baisse par rapport à 2011 et confirment les tendances observées l'année dernière, à savoir une plus forte participation des personnes âgées et des sympathisants de Gauche.

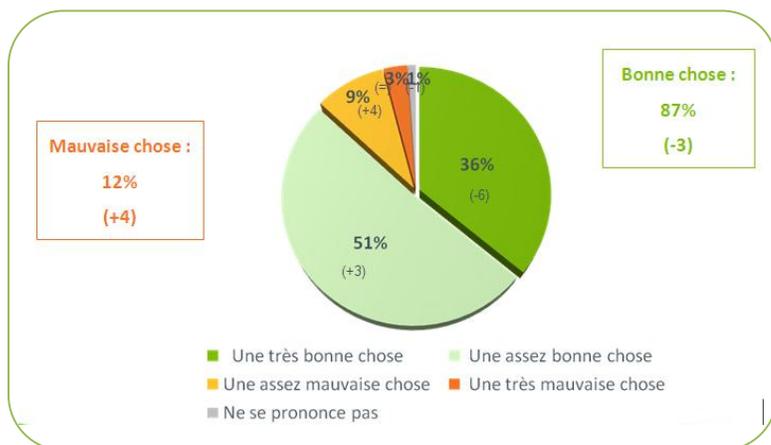
- En dépit des critiques pouvant être émises sur la concertation telle qu'elle est mise en œuvre aujourd'hui, **les Français sont très largement favorables à son développement**, la moitié d'entre eux estimant d'ailleurs que leur commune n'en propose pas assez. Ils aimeraient avant tout être amenés à réfléchir sur **des projets d'urbanisme et de transport**, mais également sur **le budget et les dépenses publiques**.
- **Plus de huit Français sur dix aimeraient en effet que leur commune organise un budget participatif et plus de sept sur dix indiquent qu'ils souhaiteraient être associés, à travers des démarches de concertation, aux réflexions sur les « efforts financiers » à mener dans leur commune** et notamment les choix à faire en matière de dépenses publiques, dont un quart tout à fait. Plus précisément, ils désireraient réfléchir sur ce qui les concerne le plus directement, à **savoir le montant des impôts locaux pour les particuliers**, mais aussi sur les grandes dépenses d'investissement et les dépenses de fonctionnement. Selon eux, concerter les citoyens dans le cadre des choix budgétaires à venir permettrait de mieux prévoir les conséquences des réductions des dépenses et par conséquent de **prendre des décisions plus adaptées, tenant compte de l'intérêt général**. Toutefois, si les Français voient avant tout les avantages d'un tel processus, notons qu'une partie non négligeable d'entre eux, particulièrement à droite de l'échiquier politique, considèrent qu'il existe un risque d'exacerbations des conflits et du rôle des lobbies.
- Enfin, notons que **les Français jugent positivement les démarches de concertation initiées par le gouvernement et déclarent même qu'elles devraient être généralisées à d'autres sujets qui touchent leur vie quotidienne** (notamment, en plus de l'éducation, l'emploi ou l'environnement, sujets pour lesquels le processus est déjà amorcé, la sécurité et l'immigration) **et étendues au-delà des représentants syndicaux et associatifs**.

- ✓ « Un système d'organisation qui permet aux citoyens de connaître et comprendre les enjeux des décisions qui sont prises (information) et qui ont l'occasion de donner leur avis sur ces questions, sans attendre les échéances électorales pour pouvoir le faire. »
 - ✓ « Un système politique où les citoyens sont appelés à voter par référendum très fréquemment. »
- ✓ « Dans les quartiers des villes, réunions organisées par la mairie représentée par un élu qui habite le quartier et où l'on peut s'exprimer sur plein de sujets du quotidien. »
- ✓ « D'une part les projets de Ségolène-Royal en 2007, d'autre part la volonté de concertation du gouvernement actuel. »
- ✓ « Qu'on marche sur la tête. A quoi ça sert d'avoir des élus, si ensuite toutes les décisions qu'ils prennent doivent être négociées avec tout un tas de personnes aux avis divergents. »

Le principe de la concertation est très majoritairement approuvé, celle-ci étant perçue comme un moyen de faire participer les citoyens à la vie locale, mais qui n'est pas exempte de critiques

Après avoir pris connaissance d'une définition de la démocratie participative et de ses objectifs⁵, les interviewés estiment très majoritairement que ce type de démarches constitue une « bonne chose » (87%). Si cette proportion reste très largement majoritaire, notons qu'elle est en recul de 3 points par rapport à la vague d'enquête de 2011, 36% (-6 points) y voyant une très bonne chose et 51% (+3 points) une assez bonne chose, quand 12% (+4 points) dénigrent la concertation. Constatons que ce ne sont pas nécessairement les catégories

de population qui déclarent le plus savoir ce qu'est la démocratie participative ou la concertation qui soulignent le plus son caractère positif. Les plus convaincus semblent en effet être les femmes (91%), les 25-34 ans (92%) et les catégories populaires (92%). Notons qu'elle est mieux perçue par les sympathisants de Gauche et les électeurs de François Hollande que par les sympathisants de

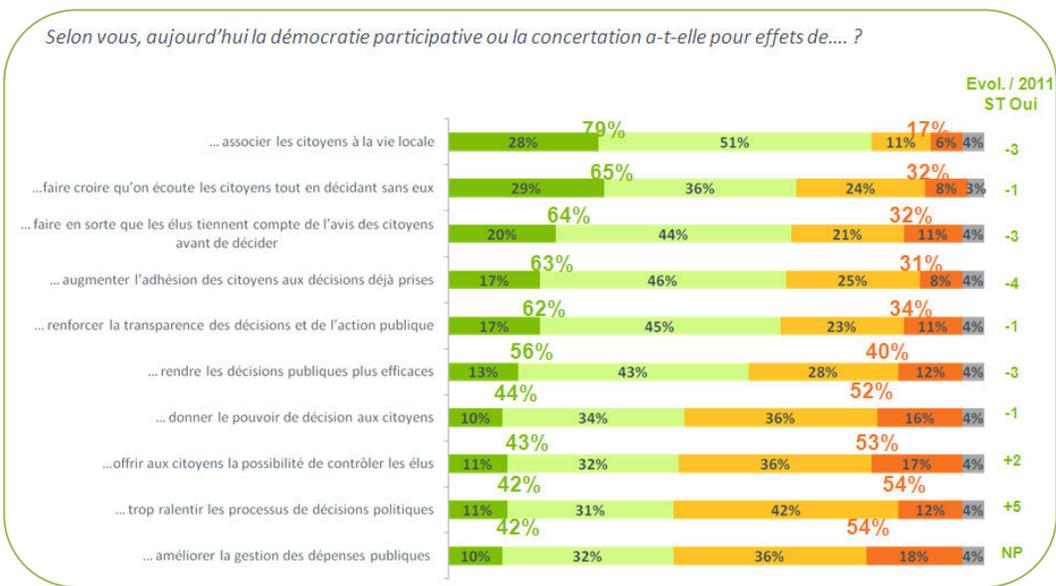


Droite et les électeurs de Nicolas Sarkozy, qui certes estiment majoritairement qu'il s'agit d'une bonne chose mais de manière moins unanime (respectivement 95% et 93% contre 80% et 81%).

⁵ « La démocratie participative consiste à mettre en place des démarches (réunions, ateliers citoyens, forum sur internet, questionnaires, etc.) permettant d'organiser la participation des citoyens à la vie de leur commune (de leur département ou de leur région), notamment en leur demandant leur avis avant la prise de décision par les élus. La démocratie participative (parfois appelée « concertation ») vise donc à associer les citoyens à la préparation des décisions publiques. »

Les interviewés continuent de prêter à la démocratie participative ou concertation **plusieurs retombées bénéfiques**, même si les proportions sont là aussi en léger recul. 79% (-3 points par rapport à 2011) considèrent qu'elle permet avant tout d'**associer les citoyens à la vie locale** (dont 28% tout à fait). Près des deux-tiers pensent également qu'elle permet de **faire en sorte que les élus tiennent compte de l'avis des citoyens avant de décider** (64%, -3 points, dont 20% tout à fait). 62% (-1 point) estiment qu'elle **renforce la transparence des décisions et de l'action publique** (dont 17% tout à fait) et 56% (-3 point) qu'elle les **rend plus efficaces** (dont 13% tout à fait). Ainsi, la concertation apparaît de nature à favoriser l'implication des citoyens dans la vie de leur territoire mais également, dans une moindre mesure, à « moraliser », et en un certain sens « pacifier », la vie politique locale. Or, la moralisation de la vie politique a constitué un thème de campagne à part entière au cours des dernières échéances électorales, et si ce n'était pas le sujet le plus important aux yeux des Français, il

apparaissait toutefois en résonance avec leurs attentes.



une forme de pouvoir aux citoyens (44% contre 52%). De plus, pour près des deux-tiers des répondants, la concertation a souvent pour effet de **faire croire qu'on écoute les citoyens tout en décidant sans eux** (65%, -1 point, dont 29% tout à fait) ou a vocation à **augmenter l'adhésion des citoyens aux décisions déjà prises** (63%, -4 points, dont 17% tout à fait). Et plus de quatre sur dix estiment qu'elle a pour effet de **trop ralentir les processus de décisions publiques** (42%, dont 11% tout à fait). Ce dernier chiffre est en hausse de cinq points par rapport à l'année dernière, signe que si les Français attendent majoritairement des décisions concertées, l'urgence perçue d'une action politique face au contexte de crise fait redouter des attermoissements et un manque d'efficacité.

Ainsi, si les Français perçoivent positivement les fondements de la concertation, on sent poindre **une divergence potentielle entre les principes tels qu'ils sont exposés et appréciés et les concrétisations qui peuvent les dévoyer**. Les démarches de concertation semblent ainsi parfois davantage perçues comme ayant vocation à

avaliser ou légitimer des projets déjà bien avancés qu'à co-construire des réflexions en y associant les habitants et usagers.

Dans le détail, on observe que de manière générale, les hommes demeurent plus circonspects à l'égard des différents effets positifs de la démocratie participative que les femmes, tout comme les personnes âgées davantage que les 25-34 ans et les membres des catégories supérieures davantage que les membres des catégories populaires. En revanche, la région d'habitation ou la taille de la commune influent assez peu sur les réponses. **Les différences les plus significatives s'observent entre les diverses familles politiques.** Les sympathisants de Droite acquiescent plus que la moyenne aux critiques selon lesquelles la concertation fait croire aux citoyens qu'on les écoute tout en décidant sans eux (74% contre 57% des sympathisants de Gauche) ou qu'elle ralentit trop les décisions (52% contre 34%). A l'inverse, les sympathisants de Gauche et électeurs de François Hollande lui attribuent davantage une portée positive. Enfin, notons que le fait d'avoir déjà participé à une démarche de démocratie participative n'amène pas à des jugements plus positifs que la moyenne, à peine les participants concèdent-ils un peu plus une association des citoyens à la vie locale (83% contre 78% pour ceux n'ayant jamais pris part à une telle démarche).

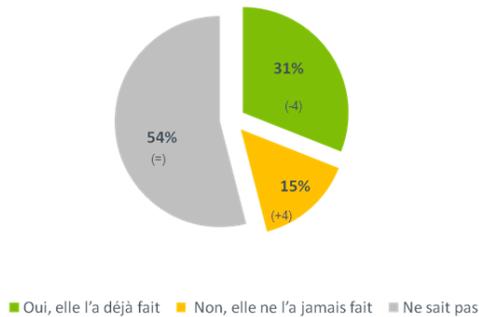
Expériences de démocratie participative au sein de sa commune

Un peu plus de trois Français sur dix déclarent avoir eu connaissance d'une démarche de démocratie participative dans leur commune, et un peu moins d'un quart indique avoir déjà participé à une réunion locale ou à un conseil de quartier, des proportions en baisse par rapport à 2011

31% des répondants indiquent savoir que leur commune a déjà organisé une ou plusieurs démarches de démocratie participative, telles que des débats, des réunions publiques, des ateliers... Cette proportion est en recul de 4 points par rapport à l'année dernière quant à l'inverse, 15% (+4 points) affirment être sûrs que leur municipalité n'a rien organisé de tel. Comme lors de la vague précédente, une majorité indique ainsi ne pas être en mesure de répondre à cette question, ne sachant pas si leur commune a ou non organisé de telles démarches. On peut émettre l'hypothèse qu'indépendamment de la réalité, les Français ont jugé moins nombreuses les démarches de concertation, du fait du contexte de restriction budgétaire dans les collectivités

locales ou de la forte actualité politique au niveau national ayant pu donner le sentiment d'une moindre activité au niveau local.

A votre connaissance, votre commune a-t-elle déjà organisé des démarches de démocratie participative (telles que débats, réunions publiques, ateliers...) avec les citoyens ?

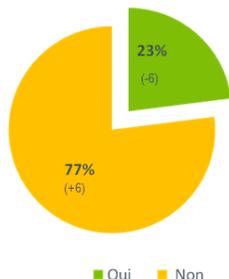


Dans le détail, on constate que les hommes (33%), les personnes plus âgées (36% des 50-64 ans et 42% des 65 ans et plus), les membres des catégories supérieures (35%), les plus diplômés (38%), les habitants du Nord-Ouest (35%), les habitants des très grandes communes (40%), les propriétaires (37%) mais

aussi les sympathisants de Gauche (39%) ainsi que ceux qui de manière générale, prennent part aux scrutins électoraux ou sont investis dans la vie locale par le biais associatif, syndical ou politique, sont un peu plus nombreux à déclarer avoir eu connaissance de telles initiatives.

Non seulement les répondants indiquent un peu moins que l'année dernière avoir eu connaissance de telles démarches, mais ils sont également moins nombreux à déclarer y avoir pris part. En effet, 14% (-3 points) indiquent avoir déjà participé à **un conseil ou une réunion de quartier** (et 23% y avoir été invité mais ne pas y avoir participé contre 32% l'année dernière), et 12% (-4 points) à **une réunion sur un projet d'urbanisme** du type aménagement d'un quartier, construction de nouveaux logements... (et 19% y avoir été invité mais ne pas y avoir participé contre 27% en 2011). Moins d'un répondant sur dix (8%, -1 point) indique avoir participé à une réunion sur **un projet de transports** (et 14% avoir été invités sans le faire contre 20% en 2011), 7% (-1 point) à une réunion sur **un projet culturel, artistique ou sportif** (et 11% avoir été invités sans le faire contre 15% en 2011), 6% (-2 points) également à **une réunion sur la gestion des déchets ou de l'eau** (et 9% avoir été invités sans le faire contre 12% en 2011). Ainsi, on le voit, les répondants à cette vague d'enquête indiquent avoir moins participé à ce type de réunions que les interviewés de l'année dernière mais également, en cohérence avec la question précédente, avoir été moins sollicités. Ces données sont certes à prendre avec prudence car il s'agit de déclaratif et de perceptions, ces dernières ayant pu être impactées fortement par le contexte informationnel très riche lié aux échéances électorales nationales pouvant « éclipser » ce type d'événements locaux, mais semblent traduire néanmoins une tendance de moindre appréhension et implication dans les concertations locales qu'on retrouve à travers l'ensemble de cette vague d'enquête.

Pourcentage de personnes déclarant avoir déjà participé à au moins une démarche de démocratie participative dans leur commune



Au total, on obtient donc **une proportion d'un peu moins d'un quart des répondants (23%) qui déclare avoir déjà participé à au moins une réunion de ce type, contre 29% l'année dernière**. Ce comparatif est donc à manier avec précaution pour les raisons précédemment citées, d'autant plus que nous n'avons pas interrogé lors de cette deuxième vague les

répondants sur leur participation à une réunion locale sur « un autre sujet » en général comme en 2011 mais sur « la gestion des dépenses publiques » en particulier (ce qui a été le cas de seulement 3% des répondants contre 12% pour les autres sujets lors de la première vague). Cette proportion varie assez fortement en fonction de l'âge des interviewés : elle monte en effet à 35% chez les personnes de 65 ans et plus et 27% chez les personnes de 50 à 64 ans mais descend jusqu'à 12% chez celles de 25 à 34 ans, pourtant identifiées comme faisant partie des plus convaincues de ces effets positifs. Notons en revanche que cette proportion fluctue peu en fonction du lieu d'habitation ou de la taille de la commune mais est plus élevée parmi les propriétaires que parmi les locataires (27% contre 18%) et progresse en relation avec l'ancienneté d'habitation dans la commune. Elle est également légèrement plus haute parmi les sympathisants de Gauche (26%).

Raisons de la participation ou de la non-participation à des démarches de démocratie participative au sein de sa commune

Les participants aux réunions invoquent surtout le désir d'information sur un sujet qui les concerne directement ; les non-participants se justifient par le manque de temps et le sentiment que tout est déjà décidé d'avance

Les personnes ayant pris part à au moins une concertation organisée par leur commune mentionnent avoir participé à cette réunion d'abord **parce qu'elles voulaient obtenir de l'information sur le sujet (47%, +7 points) et parce que le sujet les concernait directement (41%, -8 points)**. 30% (-9 points) s'y sont rendues parce qu'elles s'intéressent et souhaitent participer en général aux projets de leur ville, 18% (-4 points) parce qu'elles voulaient

participer à la réflexion sur le sujet, 11% (stable) par curiosité et 6% (-1 point) pour défendre les positions de son parti ou de son association. Ces réponses traduisent encore un peu plus que l'année dernière une position assez attentiste de « consommateur » plutôt que de véritable « acteur », la recherche d'information intéressée semblant primer sur le désir de contribuer véritablement à la réflexion. Ainsi, si les organisateurs de ces démarches sont parfois accusés de dévoyer les principes de la concertation, les participants semblent aujourd'hui parfois se méprendre sur ses objectifs.

En cohérence avec ce souhait premier d'information, les participants déclarent avant tout « avoir appris des

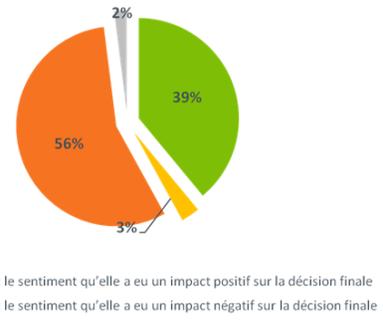
choses sur le projet, sur le quartier, sur la ville » (79% d'accord, dont même 20% « tout à fait d'accord »). Et plus de six sur dix (62%, dont 13%) ont le sentiment que « les débats leur ont permis de mieux comprendre comment se prennent les décisions ». Sur la forme, 65% (dont 14% tout à fait) ont jugé que les organisateurs étaient à l'écoute des participants, 62% (dont 10%) ont déclaré qu'ils ont « pris plaisir à débattre avec d'autres personnes » (62%, dont 10%) et autant que « les gens s'écoutaient entre eux » (62%, dont 10%) quand 57% ont eu le loisir d'« exposer leurs arguments et points de vue » (dont 9%). Notons que si ces proportions restent élevées, elles sont toutefois en léger retrait par rapport à la première vague du baromètre, et que les réponses perdent en intensité (pourcentage plus faible de répondants « tout à fait » d'accord avec ces différentes affirmations).



Au final, si sur le fond et sur la forme, les participants semblent avoir été plutôt satisfaits, ils apparaissent **assez mitigés sur l'utilité du débat**, 56% (-5 points) l'ayant jugé utile contre 42% d'avis contraire. C'est sans doute en partie parce qu'ils ont eu le sentiment que le débat était parfois monopolisé par certaines personnes (66% étant d'accord pour affirmer « **qu'il n'y avait que quelques personnes qui parlaient et que c'était toujours les mêmes** », dont 18% tout à fait) ou que le contrat de départ de concertation n'était pas respecté (59% pensant que « **les décisions étant déjà prises avant la réunion** », dont 27% tout à fait). Notons qu'une majorité de participants estime alors que la dernière concertation à laquelle ils ont participé n'a pas eu d'impact sur la réflexion ou la décision finale (56%) quand 39% ont perçu un impact positif et 3% un impact négatif. Au final, si peu estiment avoir perdu leur temps (29%) ou dénoncent des débats trop techniques (22%), notons donc que l'utilité d'une telle démarche peut aujourd'hui poser question, tout comme la capacité de la concertation à donner envie aux citoyens de davantage s'impliquer dans la vie locale (53% des répondants étant d'accord pour dire que « **cela leur a donné davantage envie de s'impliquer dans la vie de leur commune** », dont 9% tout à fait d'accord, contre 44%).

Selon vous la dernière concertation à laquelle vous avez participé a-t-elle eu un impact sur la réflexion ou la décision finale ?

Aux personnes qui ont déjà participé à au moins une démarche de démocratie participative dans leur commune, soit 23% de l'échantillon



A l'inverse, ceux qui ont été invités à de telles réunions mais n'y ont pas participé indiquent majoritairement qu'ils n'avaient pas le temps (38%) ou qu'ils avaient d'autres choses à faire à ce moment là (29%). On le voit, c'est donc le manque de temps qui sert, comme souvent dans ce type de question, de première justification. Mais notons également la critique forte

Pourquoi avez-vous décidé de ne pas participer à cette ou ces réunions ? (trois réponses possibles)

Aux personnes qui n'ont jamais participé à une démarche de démocratie participative dans leur commune, bien qu'ayant été invitées, soit 25% de l'échantillon

Evol. / 2011



selon laquelle « **de toute façon, les décisions sont déjà prises et qu'il ne s'agit que de communication** » (33%, +2 points) qui montre qu'au-delà de l'excuse du temps, c'est aussi le sentiment de « perdre son temps » alors que les décisions sont déjà actées qui découragent les potentiels participants. 16% vont même jusqu'à penser

que ces réunions ne servent à rien. Certains se justifient par un manque d'intérêt pour le sujet traité (13%) ou le fait que cela ne les concernait pas directement (11%). 13% reconnaissent ne pas se sentir compétents et autant ne pas être à l'aise pour prendre la parole en public lors de ces réunions. Seuls 5% déclarent ne pas avoir participé à cette ou ces réunions parce qu'ils pensent que « c'est aux élus seuls de prendre les décisions ».

Qu'ils aient déjà ou non participé à une démarche de consultation, **les Français sont donc interrogatifs voire critiques sur les suites données aux consultations et à leur finalité** : sont-elles véritablement suivies d'effet ? Servent-elles à entériner des décisions déjà verrouillées par les élus ou ont-elles pour objectif une véritable intégration des citoyens dans les processus de réflexion ?

L'avenir souhaité de la démocratie participative

Trois-quarts des Français estiment important de développer les démarches de participation des citoyens, la moitié d'entre eux estimant que leur commune n'en propose pas suffisamment

En dépit des quelques critiques émises sur les démarches de consultation et participation et leur moindre participation déclarée cette année que l'année dernière, les Français semblent attendre leur développement. En effet, **seuls 2% des interviewés considèrent qu'il y a trop de démarche de participation dans leur commune, contre 50% (+4 points) qui pensent qu'il n'y en a pas assez et 47% qui jugent qu'il n'y en a ni trop ni pas assez.** Notons que ce ne sont pas les personnes âgées ou inactives qui estiment le plus que les communes n'organisent pas assez de consultations des citoyens mais les personnes de 25 à 34 ans (59%) et les membres des catégories populaires (57%) ou appartenant au secteur public (57%). Cet avis est également davantage partagé par les habitants du Sud-Est (56%) que par ceux de Région Parisienne (44%), et plus par les sympathisants de Gauche

(59%) que par ceux de Droite (45%). Assez logiquement, ce constat est également davantage le fait des personnes qui habitent dans une commune qui selon eux n'a pas déjà mis en place de telles démarches (74%) mais est aussi plus répandu parmi les personnes ayant déjà participé à une consultation (55%).



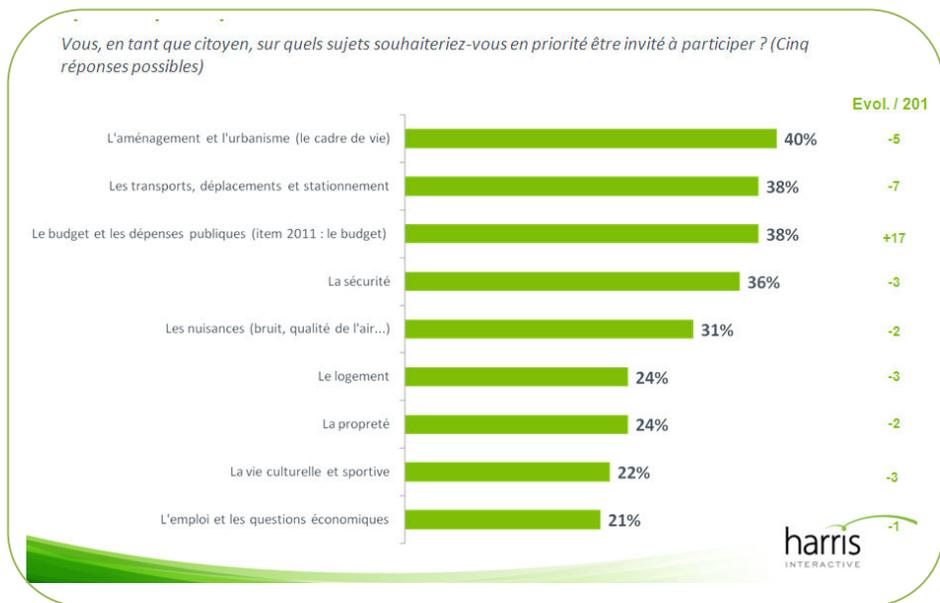
76% des interviewés (-4 points) estiment en outre que de manière générale, sans penser seulement à leur commune, il faudrait développer les démarches de démocratie participative, et même un quart (23%, -3 points) estime que cela est très important. A l'inverse, 23% (+5 points) ne le souhaitent pas. Les plus susceptibles de défendre cette idée sont les femmes (81%), les personnes de 50 à 64 ans (80%), les CSP- (82%), les salariés du public (82%), les habitants des communes de 3 500 à 5 000 habitants (84%) et les sympathisants d'extrême-Gauche et de Gauche (88%) ayant voté pour Jean-Luc Mélenchon (92%) ou François Hollande (87%) au premier tour de l'élection présidentielle.

Un intérêt certain pour les discussions sur les dépenses publiques même si l'aménagement et les transports demeurent les principaux thèmes que souhaitent aborder les Français

Les Français interrogés aimeraient avant tout être sollicités pour participer à des discussions sur **l'aménagement, l'urbanisme** (40%, -5 points, et même 49% parmi les CSP+ et 44% parmi les propriétaires) ou autour **des transports, des déplacements et du stationnement** (38%, -7 points, et même 44% parmi les habitants de région parisienne et 50% des habitants des villes de 100 000 à 200 000 habitants). Une proportion équivalente - 38% - indique cette année qu'elle souhaiterait en priorité être invitée à participer à une consultation autour **du budget et des dépenses publiques**. L'item a été modifié par rapport à la vague d'enquête de 2011 où l'on parlait seulement du budget, ce qui ne permet pas une parfaite comparabilité, mais

cette proportion est néanmoins en hausse de 17 points ce qui démontre un attrait plus marqué qu'auparavant sur ces questions, particulièrement au sein des sympathisants UMP (45%).

Viennent ensuite **la sécurité** (36%, -3 points), **les nuisances** (31%, -2 points), et **la propreté** (24%, -2



points), des thématiques davantage mise en avant par les personnes âgées, les habitants du Sud-Est et les sympathisants de Droite et à des niveaux similaires, **le logement** (24%, -3 points), **la vie culturelle et sportive** (22%, -3 points), **l'emploi et les questions économiques** (21%, -1 points) et **les services sociaux et l'action sociale** (21%, -2 points) plus cités par les sympathisants de Gauche, les plus jeunes (sauf pour les services sociaux) et les moins aisés. Notons que **la gestion des déchets** (21%, -1 points), **celle de l'eau** (18%, +1 points) et **celle de l'énergie** (17%, -3 points ; 47% des sympathisants écologistes) sont citées par environ un répondant sur cinq. **Les actions en direction de la jeunesse** (14%, -3 points ; 27% des 18-24 ans), **les espaces verts** (14%, -2 points ; 29% des sympathisants EELV) et **l'organisation locale du système de santé** (11%, -2 points) constituent des thématiques sur lesquels les Français attendent moins d'être consultés, peut-être moins par manque d'intérêt qu'en raison d'un relatif consensus sur ces questions, prêtant moins à la discussion.

Concertation et image des élus

Une confiance dans les élus qui semble renforcée par la mise en place de processus de concertation

Plusieurs données de l'enquête laissent penser que **la mise en place de démarches consultatives et participatives peut contribuer à un sentiment de confiance des administrés envers les élus**. Tout d'abord, on observe que bien que ces chiffres soient en baisse, les **Français font tout d'abord confiance aux élus de leur communes** (61%, -4 points) **et de leur structure intercommunale** (55%, -5 points), **soit des élus de proximité amenés à mettre en place de telles démarches**. D'ailleurs, ceux qui savent que leur commune a déjà mis en place de telles démarches (69%) et qui y ont participé (66%) sont plus nombreux à déclarer faire confiance à leur Maire et son équipe municipale. Une courte majorité de Français (51%) indique également faire confiance aux élus de leur région et de leur département.

Diriez-vous qu'un élu qui organise des processus de concertation... ?



Ensuite, on constate que les répondants déclarent, suite au changement de majorité, davantage faire confiance aux élus du Parlement (40%, +6 points), aux Ministres (44%, +17 points) et au Président de la République (49%, +20 points) pour prendre de bonnes décisions que l'année dernière. Si ces hausses ne

peuvent pas s'expliquer, loin s'en faut, seulement par le recours à la consultation du nouvel exécutif, **sans doute cette attitude contribue-t-elle à renforcer la confiance dans ces représentants pour prendre de bonnes décisions.**

Enfin, **80% des interviewés déclarent qu'un élu qui organise des processus de concertation « leur inspire plutôt confiance car il est attentif à l'avis de ses administrés »** et non pas qu'il ne « leur inspire pas confiance car il ne sait pas prendre des décisions » (18%).

Les réponses à ces différentes questions sont majoritairement dictées par la sympathie partisane, les sympathisants des forces de Gauche ayant plus tendance à faire confiance aux élus et particulièrement à ceux qui organisent des consultations que les sympathisants de Droite, cette situation étant due au fait que la Gauche détient aujourd'hui la majorité des pouvoirs dans le pays. Le fait d'organiser des consultations inspirent également davantage confiance aux 25-34 ans (84%) comme aux 50-64 ans (85%), ainsi qu'aux habitants des plus petites villes (86%) et aux électeurs de François Hollande (93%).

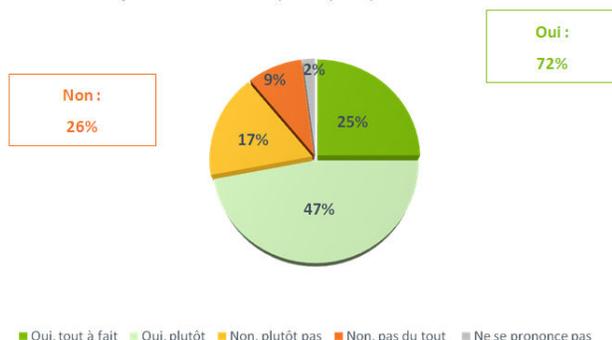
Intérêt et opinion sur la concertation sur les dépenses publiques

La concertation sur les dépenses publiques et les budgets participatifs suscitent la curiosité des Français

Nous l'avons vu si, aujourd'hui, seuls 3% des interviewés déclarent avoir déjà participé à une réunion sur la gestion publique, 38% aimeraient en priorité être invités à participer à des discussions sur le budget et les dépenses publiques. Les nouvelles questions intégrées dans cette deuxième vague d'enquête permettent de

confirmer cet intérêt pour la consultation sur ces sujets. En effet, **72% mentionnent qu'ils souhaiteraient être associés à travers des concertations aux réflexions sur les efforts financiers à mener dans leur communes et notamment les choix à faire en matière de dépenses publiques**, dont un quart tout à

Le Premier Ministre Jean-Marc Ayrault, a annoncé que les collectivités territoriales devront fournir « un effort identique à celui de l'Etat sur les concours financiers dès 2013 » ce qui revient à leur demander de faire autant d'économies que l'Etat. Vous personnellement, souhaiteriez-vous être associé, à travers des démarches de concertation, aux réflexions sur les « efforts financiers » à mener dans votre commune et notamment les choix à faire en matière de dépenses publiques ?



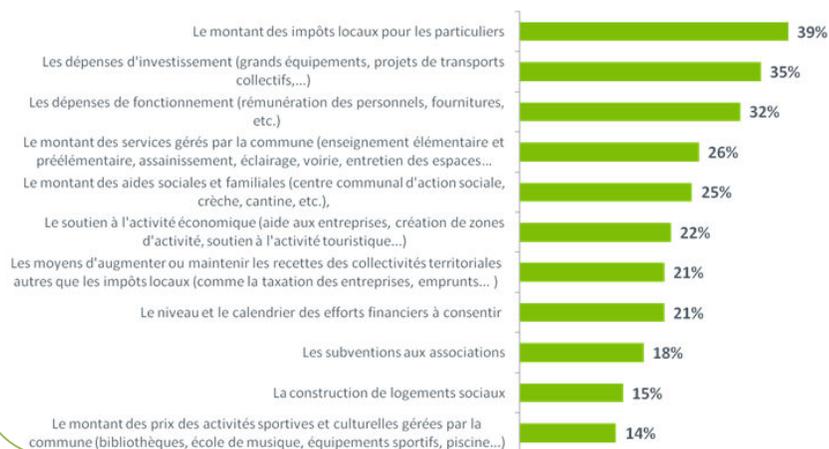
fait, et même **81% indiquent qu'ils aimeraient voir élaboré dans leur commune un budget participatif⁶**, dont 27% tout à fait. Les plus susceptibles d'indiquer qu'ils aimeraient voir leur commune mettre en place un budget participatif ou prendre part à ce type de réflexion sont les personnes de 50 à 64 ans et les sympathisants de Gauche. Notons que les membres des catégories supérieures et les plus diplômés se déclarent plus nombreux à être prêts à réfléchir sur ces sujets, tandis que les membres des catégories populaires et les moins diplômés sont attirés par l'idée d'un budget participatif mais se sentent sans doute moins légitimes pour participer à ce type de concertations. Enfin, soulignons que les jeunes de 18 à 24 ans apparaissent un peu en retrait sur ces questions.

Principalement, les personnes intéressées aimeraient réfléchir sur **le montant des impôts locaux pour les particuliers** (39% et même 42% des propriétaires et 57% des sympathisants FN), **les dépenses d'investissement** comme pour les grands équipements, les projets de transports collectifs... (35%), mais aussi **les dépenses de fonctionnement de leur collectivité** (32% et même 42% des sympathisants de Droite), soit des thématiques assez générales ayant trait aux recettes et dépenses de la commune mais sur lesquelles ils estiment sans doute

avoir un droit de regard ou pouvoir apporter quelque chose à la réflexion. Un quart des répondants cite également **le montant des services gérés par la commune** comme l'enseignement élémentaire, l'entretien des espaces publics, etc. (26%, et même 33% en région parisienne) et **le montant des aides sociales**

Plus précisément, sur quels sujets aimeriez-vous en particulier être invité à réfléchir ? (réponses suggérées, trois réponses possibles)

A ceux ayant répondu qu'ils souhaiteraient être associés aux réflexions sur les « efforts financiers » à mener dans votre commune, soit 72% de l'échantillon



et familiales (25%, et même 30% des femmes et des catégories populaires). Ils sont un peu moins intéressés par le fait de réfléchir sur le soutien à l'activité économique (22%), les moyens d'augmenter ou maintenir les recettes en dehors des impôts locaux (21%), le niveau et le calendrier des efforts financiers à consentir (21%), les

⁶ La définition suivante était fournie aux interviewés : « L'élaboration de ce budget consiste à demander à la population de faire connaître ses priorités d'investissement et à ses élus d'élaborer le budget municipal en tenant compte de ces priorités. La population s'assure que l'argent est bien dépensé comme cela a été prévu ».

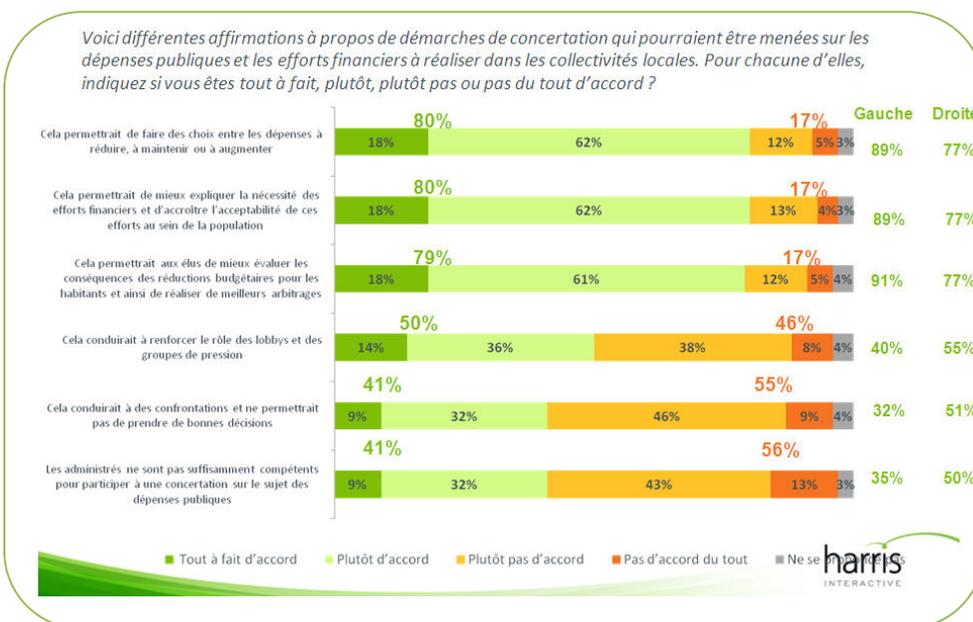
subventions aux associations (18%), la construction de logements sociaux (15%) ou encore le montant des activités sportives et culturelles gérées par la commune (14%).

Les répondants estiment que ce type de concertations permettrait de mieux prendre en compte l'intérêt général et de mieux arbitrer entre les différentes dépenses

Non seulement les répondants déclarent majoritairement qu'ils aimeraient être associés à ces réflexions, mais ils considèrent que « les élus locaux doivent consulter leurs administrés avant de prendre des décisions concernant des réductions budgétaires car cela renforcerait la prise en compte de l'intérêt général dans les décisions » (75%) quand seuls 22% pensent au contraire qu'ils ne devraient pas organiser de consultation à ce sujet « car chacun défendrait ses propres intérêts au lieu de l'intérêt général ». Les membres des catégories supérieures (28%) et plus diplômés (26%) ainsi que les habitants des plus grandes villes (27%), les sympathisants de Droite (29%) et ceux qui considèrent la démocratie participative comme une mauvaise chose (54%) sont plus nombreux à penser que de telles consultations conduiraient à une moindre considération de l'intérêt général.

Les répondants voient en effet majoritairement les avantages de ces consultations qui permettraient selon eux non seulement de « faire des choix entre les dépenses à réduire, à maintenir ou à augmenter » (80%, dont 18% tout à fait d'accord) mais aussi de « mieux expliquer la nécessité des efforts financiers et donc d'accroître

l'acceptabilité de ces efforts au sein de la population » (80%, dont 18%) ou encore de permettre « aux élus de mieux évaluer les conséquences des réductions budgétaires pour les habitants et réaliser de meilleurs arbitrages » (79%, dont 18%). Ils sont en revanche plus partagés sur les risques et dérives



potentiels que pourraient occasionner ces consultations : 50% sont d'accord pour dire que « cela conduirait à

Notons cependant que 52% y voient « **un moyen de différer les décisions alors que le gouvernement a déjà fait ses choix et qu'il ne tiendra pas compte de l'avis des participants aux concertations** ». Ainsi, on voit ressurgir sur cette dernière question le sentiment que la concertation vise surtout à avaliser et légitimer *a posteriori* des décisions, au niveau national comme au niveau local. Cela est même l'opinion de 70% des sympathisants de Droite contre 32% des sympathisants de Gauche.

*_**

Merci de noter que toute diffusion de ces résultats doit être accompagnée d'éléments techniques tels que : la méthode d'enquête, les dates de réalisation, le nom de l'institut – Harris Interactive-, la taille de l'échantillon.

A propos de Harris Interactive

Harris Interactive est un institut de référence sur le marché des études (6^{ème} rang mondial des sociétés d'étude ad hoc). La structure française, fondée en 1995 par Nathalie PERRIO-COMBEAUX et Patrick VAN BLOEME sous le nom de Novatris, a rejoint le groupe en mars 2004.

Harris Interactive propose des méthodes d'études innovantes ainsi que des analyses et un conseil stratégique qui aident les clients à prendre des décisions réfléchies et efficaces. Le groupe doit sa réputation aux sondages d'opinion « Harris Poll » et à son rôle précurseur dans les méthodes d'études en ligne. La société a mis en place ce qui, selon elle, constitue le panel le plus important au monde : le Harris Poll Online. Harris Interactive est au service de sa clientèle dans le monde entier grâce à ses bureaux en Amérique du Nord, en Europe et en Asie. Pour plus de renseignements sur Harris Interactive, veuillez consulter www.harrisinteractive.fr

Contact Harris Interactive en France:

Laurence Lavernhe - 39 rue Crozatier – 75012 Paris - Tel: 01 44 87 60 94 – 01 44 87 60 30 - llavernhe@harrisinteractive.fr
Jean-Daniel Lévy – Directeur du Département Politique & Opinion—01 44 87 60 30 – jdlevy@harrisinteractive.fr